



Sommaire

- [Edito](#)
- [Profession de foi](#)
- [Liste](#)
- [Modalités de vote](#)

Le SNES ne perçoit pas de subventions et ses ressources proviennent des cotisations que les adhérents lui versent.

C'est la garantie de l'indépendance du SNES. Cela permet au SNES de défendre les droits des personnels et de les conseiller.

Syndiquez-vous!

Directement en ligne, sur

<http://www.martinique.snes.edu/>

Ou auprès du S1 de votre établissement.

Nous contacter

SNES MARTINIQUE
CITE BON AIR BAT B
ROUTE DES RELIGIEUSES
97200 FORT DE France

Mail : s3mar@snes.edu

Tel : 0596 63 63 27

Le site web du SNES-MARTINIQUE

<http://www.martinique.snes.edu/>

Editorial

Après la période des congrès Académique et National, s'ouvre un deuxième volet important dans le fonctionnement de notre syndicat, celui du renouvellement des instances.

En effet, le premier acte d'une démocratie est l'expression et les élections qui s'ouvrent ont pour but de mettre en place la nouvelle équipe qui animera le SNES pendant les deux prochaines années à venir.

Une seule liste, la liste U et A est proposée au suffrage des syndiqués du SNES Martinique. Vous trouverez toutes les informations utiles dans ce numéro Spécial Elections.

VOTEZ!

Françoise PARACLET

Secrétaire académique du SNES MARTINIQUE

Déroulement des opérations de vote

Opération de vote dans
les sections

Du lundi 5 mai au
mercredi 28 mai 2014

Opération de vote par
correspondance

Arrivée des courriers au
plus tard le mercredi 28
mai 2014

Profession de foi

La liste unique Unité et Action réunit des syndiqués de divers établissements (collèges, lycées), appartenant à différentes catégories des personnels de l'Education Nationale. Cette équipe nouvelle se compose de collègues qui, en grande majorité, ont fait le choix de renouveler leur mandat en se rassemblant sur cette liste afin de poursuivre leur engagement pour la défense de l'outil syndical et des personnels.

Unité et Action milite au quotidien pour que la défense des intérêts individuels se fasse avec efficacité sans jamais porter atteinte à l'intérêt collectif.

La politique menée par le gouvernement de François Hollande est dans le droit fil du gouvernement précédent. Notre académie continue à payer un lourd tribut (encore 90 postes supprimés cette année soit près de 1000 en 10 ans). De ce fait, nos conditions de travail ne cessent de se dégrader (effectifs trop lourds, poste éclaté sur plusieurs établissements devenant la norme...) Dans ce contexte difficile, le SNES Martinique, syndicat de lutte, continuera à défendre avec acharnement et combativité les droits des personnels dans différentes instances (Comité Technique Académique, Commissions Paritaires Académiques, Conseils d'Administration...).

Le SNES Martinique défend aussi une certaine idée de nos métiers et de l'école. Il se bat :

- ✓ pour une réforme de l'école et de nos statuts qui soit la plus ambitieuse et la plus juste possible et non contre les personnels
- ✓ pour le rétablissement des postes supprimés
- ✓ pour l'abaissement des effectifs dans les classes
- ✓ pour le respect des horaires et programmes nationaux
- ✓ pour une vraie prise en compte des besoins de remplacement
- ✓ pour le maintien des contrats annuels et un vrai plan de formation des non-titulaires

Nous avons une ligne politique claire.

- ✓ les CIMM, anciens 1000 points doivent bénéficier aux seuls originaires ainsi qu'aux collègues qui ont vécu longtemps dans notre académie et qui y ont un véritable attachement (scolarité, enfants, durée de séjour...).
- ✓ les lauréats de concours doivent pouvoir faire leur stage dans l'académie

Mais cette revendication du droit de vivre et travailler au pays impose néanmoins un équilibre qui prenne en compte la situation des non titulaires et des titulaires expatriés.

Nous devons travailler avec les autres syndicats représentatifs de l'Education, participer aux intersyndicales dès lors que cela se fait dans le respect de nos valeurs et des mandats de nos syndiqués. Le SNES Martinique réaffirme avec force son indépendance.

Nous continuerons à être à l'écoute de tous, à agir pour tous contre l'arbitraire.

Voter U&A c'est choisir

- ✓ des militants qui ont de l'ambition pour l'Ecole, ses personnels et la société
- ✓ des militants qui veulent construire et développer le SNES avec tous les syndiqués

VOTEZ U&A !

ELECTIONS A LA CA NATIONALE
5-28 MAI 2014

1^{er} vote « Orientation Nationale »

Pour une seule des listes ci dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité et Action	École Émancipée	Unité, Revendications, Indépendance Syndicale	Émancipation
--------------------	--------------------	--	--------------

2^e vote « Catégories »

Pour votre catégorie

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
AGRÉGÉ(E)S	T : DENEUEGLISE S. S : POUS C.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A.S.	T : BERTRANDE B. S : REY S.
CERTIFIÉ(E)S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : SAINT MARTIN L.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : FIAN T L.
NON TITULAIRES	T : KRANTZ N. S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : HOLMES A.	T : BORGES J. S : MESSAOUDENE N.	T : VANCOSTENOBLE J.M. S : ROUSSEL J.M.
CPE	T : HÉRAUT V. S : RALUY O.	T : MECHLOUF A. S : GUINGAND P.	T : GREINER E. S : HELLAL T..	T : LAURENTI C. S : DUBACQ P.
COPsy/DIR CIO	T : MONNIER M.-A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
RETRAITÉ(E)S	T : CAHOUET M. S : BOUCHART G.	T : COIFFIER E. S : MESGUEN J.J.	T : LEFEBVRE M. S : BISMUTH S.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
ETUDIANT(E)S- SURVEILLANT(E)S	T : CLUZEL A. S : LEVIS M.	T : DUFOUR O. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.

3^e vote « Orientation Académique »

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité et Action

**Elections à la Commission Administrative Académique
du S.N.E.S. Martinique 2014-2016**

LISTE Unité et Action

NOM	Prénom	Catégorie	Etablissements
VERTALE-LORiot	Valérie	Certifiée	Clg Place d'Armes 2, Le Lamentin
BRUSSET	Lydie	Certifiée	Lgt Victor Schœlcher, Fort de France
RETORY	Christelle	Certifiée	Lgt Victor Schœlcher, Fort de France
SAUPHANOR	Véronique	Certifiée	Lgt Bellevue, Fort de France
GAUDION	Gilles	Certifié	Lgt Frantz Fanon, La Trinité
MICHALON	Carine	Certifiée	Clg Asselin de Beauville, Ducos
AUBRY	Régis	Certifié	Lgt Victor Schœlcher, Fort de France
MELGIRE	Sandra	Certifiée	Lgt Acajou 1, Le Lamentin
TANDAVARYEN	Cathy	Certifiée	Clg Eugène Mona, Le Marigot
NEWTON	Florence	Certifiée	Lgt Joseph Gaillard, Fort de France
NUMA	Roger	CPE	Lpo Joseph Zobel, Rivière Salée
COMMAULT	Keven	Agrégé	Lgt Frantz Fanon, La Trinité
BACLET	Serge	Certifié	Lgt Bellevue, Fort de France
LARRIBE	Michel	Retraité	
BRITHMER	Marie-Line	Certifiée	Clg Vincent Placol, Schœlcher
MONTANUS	Thierry	CPE	Lpo Acajou 2, Le Lamentin
PARACLET	Françoise	Certifiée	Clg Edouard Glissant, Le Lamentin
GIACCOBI	Laurent	Certifié	Clg Eugène Mona, Le Marigot
ELY MARIUS	Séverine	Agrégée	Lpo Acajou 2, Le Lamentin
TIEN-SO-PO	Miguel	Certifié	Clg François Auguste Perrinon, Fort de France
PIERODE	Thierry	Certifié	Lgt Nord Atlantique, Ste Marie
DUPRE-THOMAS	Christophe	Certifié	LP Trinité, La Trinité
TOULON	Nathalie	Certifiée	Clg du Carbet, Le Carbet
FRECHET	Isabelle	Certifiée	Clg Jeanne et Emile Adenet, Le François
LEDUAN	Yannick	Certifiée	Clg Castendet, Fort de France
BRAFINE	Bruno	Certifié	Lpo Acajou 2, Le Lamentin
DALIN	Nathalie	Certifiée	Clg Jeanne et Emile Adenet, Le François
GROS-DESORMEAUX	Stéphanie	CPE	Lpo La Jetée, Le François
GUNHAIM	Manuel	CPE	Clg Euzhan Palcy, Le Gros Morne
NOMEL	Daniella	CPE	Clg Beauséjour, La Trinité
SAINT LOUIS	Gilbert	Certifié	Clg François Auguste Perrinon, Fort de France
GAYRAUD	Vincent	Certifié	Clg Louis Delgrès, St Pierre
LUCE	Carnot	Certifié	Clg Castendet, Fort de France
DALMAT	Christian	Certifié	Lgt Frantz Fanon, La Trinité
ARROUVEL	Andrée	Certifiée	Clg Edouard Glissant, Le Lamentin
TORRES	Mélanie	Certifiée	Clg Morne des Esses, Ste Marie
SEBASTIEN	Théodore	Retraité	
CHAMMAS	Nadine	Certifiée	Clg François Auguste Perrinon, Fort de France
MERIL	Danielle	Certifiée	Rectorat , Schœlcher
MORAVIE	Nicole	Agrégée	Lycée Bellevue, Fort de France

Modalités de vote

Electeurs

Tout syndiqué ayant versé sa cotisation au trésorier du S1 à la date du **5 MAI 2014** peut et doit voter.

Toute prise en compte par un S1 du vote de collègues non électeurs entraîne l'annulation de la totalité du vote de ce S1 par la commission académique de dépouillement.

Période de vote

Les opérations de vote se dérouleront du **LUNDI 5 MAI au MERCREDI 28 MAI 2014 inclus**.

Le dépouillement dans les S1 aura lieu, au plus tard, le **VENDREDI 30 MAI 2014**.

Le scrutin ne peut pas être ouvert avant la date officielle d'ouverture. En aucun cas il ne peut être prolongé après la date de clôture (le mercredi 28 mai).

Tout syndiqué doit émettre 3 votes :

VOTE D'ORIENTATION NATIONAL (C.A.N.)
VOTE D'ORIENTATION ACADEMIQUE (C.A.A.)
VOTE CATEGORIES

Vote dans les sections

Le vote est individuel et secret. Dans les S1, chaque syndiqué vote *sous* double enveloppe. L'enveloppe intérieure contenant le bulletin ne doit comporter aucune mention, l'enveloppe extérieure cachetée doit porter le nom et la signature du votant. Chaque votant remet son vote au secrétaire du S1 et signe la feuille d'émargement sous peine de nullité.

Les collègues absents de leur établissement pendant la durée du scrutin peuvent voter par correspondance, sous double enveloppe.

Le matériel de vote est envoyé à chaque syndiqué par la section académique. Leur vote doit parvenir au S1 pendant la période d'ouverture du scrutin, l'enveloppe extérieure portant nom et signature.

Dépouillement

Les sections qui comptent trois adhérents et moins ne dépouillent pas et envoient directement au S3 les enveloppes avec la feuille d'émargement

Exceptionnellement, si un syndiqué est empêché de signer la liste en même temps qu'il vote, l'enveloppe extérieure portant son nom et sa signature sera transmise au S3 avec la liste d'émargement par la commission de dépouillement du S1.

La commission de dépouillement, composée de membres du S1, doit se réunir dès la fermeture du scrutin. La feuille de récapitulation des votes sera signée par au moins 1 scrutateur.

Envoi des résultats

Pour que le vote soit recevable, les feuilles récapitulatives validées par au moins 2 signatures et obligatoirement accompagnées de la feuille d'émargement devront être parvenues au S3, pour le MARDI 3 JUIN 2014 au plus tard.

Vote par correspondance (retraités, isolés)

Mettre le bulletin sous double enveloppe: l'enveloppe intérieure ne doit comporter aucune mention, l'enveloppe extérieure mentionnant : nom, catégorie et signature.

Adresser le vote au SNES, cité bon air bât B, route des religieuses 97200 Fort de France.

Les votes par correspondance devront être expédiés assez tôt pour qu'ils soient parvenus au S3 le MERCREDI 28 MAI 2014 au plus tard.

Les enveloppes de vote seront ouvertes par la commission de dépouillement académique après contrôle par le trésorier académique du paiement de la cotisation. Le responsable des retraités devra être présent lors du dépouillement pour effectuer le contrôle de trésorerie des membres de sa catégorie.

Membres de la commission électorale

- **Françoise PARACLET**
- **Théodore SEBASTIEN**
- **Christelle RETORY**
- **Valérie VERTALE- LORiot**
- **Serge BACLET**
- **Nathalie TOULON**